

MAIRIE DE LES MESNEUX

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 25 MAI 2020

L'an deux mil vingt, le 25 mai à 20 heures 30 minutes, le conseil municipal de cette commune, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en séance publique à la mairie, sous la présidence de Mme DESOY Anny, maire de la commune. (date de la convocation : 19 mai 2020)

PRESENTS (es) : Mesdames : DESOY Anny, BARBOTIN-GUILLOT Michèle, JACQUINET Sybille, CAILLAT Anne-Marie, DEVILLE Jeannine
Messieurs : GILLET Jean-Pierre, FERY Didier, BINET Christian, PIGER Philippe, LECLERC Guy, LE BOT Hervé, BOUGY Thomas, BARBOTIN Didier, HILMANN Bertrand, BAUDOU Jérémie

ABSENTS (es) :

Monsieur Philippe PIGER a été nommé secrétaire.

Délibération n° 07/2020 : Election du Maire

Délibération n° 08/2020 : Détermination du nombre d'adjoints

Délibération n° 09/2020 : Election des adjoints

Lecture de la charte de l' élu local

La charte de l' élu local a été distribuée à l' ensemble du conseil municipal avec lecture des 7 points les plus importants par Madame DESOY Anny.

Election du Maire

Madame DESOY Anny a pris la présidence de l' assemblée et a invité le conseil municipal à procéder à l' élection du Maire, conformément aux dispositions prévues par les articles L 2122-4 et L 2122-7 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Après un appel de candidatures, il est procédé au vote.

Chaque conseiller municipal, à l' appel de son nom, a remis son bulletin de vote fermé sur papier blanc.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

- nombre de bulletins : 15

- bulletins nuls : 0

- bulletins blancs : 1

- suffrages exprimés : 14

- majorité absolue : 8

a obtenu :

Madame DESOY Anny : 14 (quatorze) voix

Madame DESOY Anny ayant obtenu la majorité absolue a été proclamée maire et a été immédiatement installée.

Détermination du nombre d'adjoints

Sous la présidence de Madame DESOY Anny élue maire, le conseil municipal a été invité à procéder à l' élection des adjoints.

Considérant que le conseil municipal détermine le nombre des adjoints au maire sans que ce nombre puisse excéder 30 % de l' effectif légal du conseil municipal, soit quatre adjoints au maire au maximum ;

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide la création de quatre postes d' adjoints, par un vote de 15 voix Pour.

Election des adjoints au Maire

Madame le Maire rappelle que l' élection des adjoints intervient par scrutins successifs, individuels et secrets dans les mêmes conditions que pour celle du Maire. Les adjoints prennent rang dans l' ordre de leur nomination et il convient par conséquent de commencer par l' élection du Premier adjoint. Il est dès lors procédé aux opérations de vote dans les conditions réglementaires.

Après un appel de candidature, il est procédé au déroulement du vote.

Election du premier adjoint :

M. BAUDOU Jérémie ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé premier adjoint au maire et immédiatement installé.

- Election du deuxième adjoint :

M. HILMANN Bertrand ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé deuxième adjoint au maire et immédiatement installé.

- Election du troisième adjoint :

M. GILLET Jean-Pierre ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé troisième adjoint au maire et immédiatement installé.

- Election du quatrième adjoint :

Mme DEVILLE Jeannine ayant obtenu la majorité absolue a été proclamée quatrième adjointe au maire et immédiatement installée.

Les intéressés ont déclaré accepter d'exercer ces fonctions.

Désignation du conseiller communautaire et de son suppléant

Madame le Maire est désignée d'office conseillère communautaire.

Monsieur BAUDOU Jérémie, premier adjoint est désigné suppléant d'office.

Les statuts de la Communauté Urbaine du Grand Reims ont été distribués à l'ensemble des conseillers municipaux.

Informations diverses

- Madame le Maire informe le conseil municipal que Myriam Blin, gérante de l'agence postale de notre commune quitte sa fonction au 1^{er} juillet 2020 et que les candidatures à son poste sont ouvertes.

Prochain Conseil Municipal, le lundi 08 juin 2020.

L'ordre du jour étant épuisé et les interventions achevées, la séance est levée à 22h30.

Les Mesneux, le 25 mai 2020

Le Maire,

Anny Dessoy,

**SIGNATURES DES PARTICIPANTS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 MAI 2020 :**

MME DESSOY	M. BAUDOU	M. HILMANN	M. GILLET
MME DEVILLE	M. LECLERC	M. PIGER	M. FERY
MME CAILLAT	M. BINET	M. BOUGY	MME BARBOTIN-GUILLOT
M. LE BOT	MME JACQUINET	M. BARBOTIN	